

Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2016)
Heft: 84

Artikel: Et si on testait Twitter?
Autor: M.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-830715>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Et si on testait Twitter ?



Après Facebook et Instagram, voici la présentation de Twitter, fameux réseau social pour échanger gratuitement de courts messages.

Le petit oiseau bleu doit sans doute vous dire quelque chose... Non ? C'est le logo du réseau social Twitter, une plateforme de microblogging, un outil pour échanger de brefs messages. Sa mission ? «Donner à chacun le pouvoir de créer et de partager des idées et des informations instantanément et sans entraves.» Plus concrètement, l'idée, ici, est de publier des petits textes, des «tweets» comme on dit, ou de découvrir ceux des autres. Avec une particularité propre: il faut se limiter à 140 caractères.

L'inscription est rapide, gratuite et possible sur ordinateur, tablette ou téléphone portable. Il suffit d'aller sur twitter.com, donner son nom, une adresse mail valide, un mot de passe et un identifiant. A la grande différence de Facebook, il ne s'agit pas de nous créer un cercle d'amis et de définir qui peut voir ou non nos activités. Dès qu'on est inscrit, quiconque peut suivre le fil de nos publications et, de ce fait, devenir l'un de nos abonnés, ou «follower» en anglais. Mais sachez qu'il est tout de même possible de vous protéger et de réserver vos tweets aux personnes que vous approuverez. Dans ce cas, cochez l'option «vie privée et sécurité» dans les paramètres de votre compte.

TWEETER, RETWEETER...

Une fois inscrit, place à l'action! Twitter offre plusieurs possibilités. Déjà, chacun peut publier ses propres tweets. Un article vous a intéressé, vous voulez partager une idée avec vos abonnés, une photo ou une vidéo ? Sentez-vous libre de vous exprimer! Mais, comme déjà dit, l'information doit être très succincte. Bien souvent donc, l'essentiel est exprimé en bref, mais complété avec un lien sur un site internet qui en dira plus.

Bien sûr, à l'inverse, vous pouvez créer votre propre liste personnelle, vos «abonnements» (ou «following» en

anglais) en cherchant simplement les comptes qui vous intéressent grâce au moteur de recherche intégré à Twitter. Il vous suffit de cliquer sur «suivre» pour vous abonner.

Si la publication de quelqu'un d'autre vous a plu, vous pouvez aussi la «retweeter», c'est-à-dire la partager avec les autres de la communauté. Ou, tout simplement, l'«aimer» en cliquant sur le petit cœur. Vous le verrez : Twitter est beaucoup plus ouvert que Facebook, car il est possible d'interagir directement avec des gens qu'ils soient de grandes vedettes ou de parfaits inconnus!

Tout l'intérêt de Twitter consiste finalement à suivre les bonnes personnes. Pour beaucoup, c'est un complément très utile à la lecture de la presse, puisque l'information est donnée en

temps réel. Mais ce n'est pas tout. Politiciens, artistes, sportifs, chanteurs, acteurs : tout le monde ou presque est sur Twitter. Alors pourquoi pas vous ?

M.T.

LES SUISSES LES PLUS SUIVIS

- 1 **ROGER FEDERER**
6,1 millions d'abonnés
- 2 **D^R JAMES CABOT**
3,7 millions d'abonnés
- 3 **JOSEPH S BLATTER**
2,5 millions d'abonnés
- 4 **NON VIOLENCE**
1,8 million d'abonnés
- 5 **CERN** 1,5 million d'abonnés



Une fois inscrit sur Twitter, place à l'action.